

J'ai découvert les magouilles du vote dans les prisons

D'ABORD VIDER LES PRISONS, PUIS
LES REMPLIR DE FÂCHO-RACISTES



Quelques nouvelles de ma campagne. Évidemment je n'ai pas choisi le parti le plus facile, car Reconquête est sûrement un des partis les plus ostracisés de France, et le plus boycotté par les médias. Et en plus, lorsqu'on s'appelle Patrick Jardin... Au moins j'ai un avantage, j'ai l'habitude, vu que je sais très bien que la France est tout sauf une véritable démocratie !

Hier avec mon collègue de la 5e circonscription, nous nous sommes rendus ensemble à la prison d'Annoeullin ; cette prison est située sur le territoire de la 5e mais les votes sont attribués à la 4e. Pour faire notre travail de démarchage auprès des détenus vu qu'une nouvelle loi, de janvier 2022, autorise les candidats aux législatives à aller faire campagne

dans les prisons, ce qui paraît-il n'a **jamais été fait en France**. Nous avons rendez-vous pour cela devant la prison avec la directrice de cet établissement pénitentiaire, et là, double surprise. Non seulement la directrice brillait par son absence, mais nous avons été reçus par le directeur des établissements pénitentiaires, qui nous signala bizarrement, puisque à aucun moment il ne nous en a été fait état, que nous ne pouvions pas entrer, car les votes étaient en train de se dérouler. Bien joué !

Bien entendu nous n'avons pas cru du tout ce brave rond-de-cuir, mais puisque le vote était en cours et que ma qualité de candidat fait de moi un délégué, j'ai immédiatement exigé de faire mon boulot de délégué pour vérifier que les opérations de vote se déroulaient dans de bonnes conditions. Surprise et embarras du rond-de-cuir qui nous a dit qu'il fallait qu'on attende la réponse de ses supérieurs. Appel à la préfecture qui se décharge sur le ministère. Bref, une demi-heure après, il revient avec la réponse : les bureaux de vote dans les prisons sont des bureaux de vote aléatoires et ne donnent pas accès aux délégués. Ce qui fait que c'est ouvert à toutes les magouilles.

Je ne suis pas juriste mais je sais lire et j'ai vérifié. Je n'ai rien vu dans les textes qui confirme cela, bien au contraire, il est bien spécifié que les bureaux de vote doivent être similaires aux bureaux de vote ordinaires. Donc les opérations de vote doivent se dérouler dans les mêmes conditions ! Je demande qu'il me donne la nature des textes auxquels ils se réfèrent pour affirmer cela. Il est bien incapable de me répondre, mais me laisse sa carte et me promet de m'envoyer lesdits textes. Comme je pense que ce type est franc comme un âne qui recule, je prends la précaution de lui confirmer tout cela par mail qui restera bien évidemment sans aucune réponse. Donc, dès lundi, je prends rendez-vous chez un avocat spécialisé, afin de faire invalider les élections sur la 4e circonscription du Nord, ce qui sans aucun doute me

permettra de récupérer tous les adhérents Reconquête de la métropole lilloise, pour recommencer la campagne, et pour le coup, peut-être entendrons-nous parler de Patrick Jardin et de la 4e circonscription du Nord !

Toujours hier, j'apprends qu'un débat aura lieu sur BFM LILLE TV avec les candidats de la 4e. Immédiatement je prends attache avec le directeur de la chaîne, qui me signifie qu'effectivement n'ont été invités que la députée sortante LREM, (qui cela dit en passant, n'a participé qu'à 5 votes sur 19 à l'Assemblée, puisqu'elle ne s'y rendait pratiquement jamais) ; 2 LR dont un seul a reçu l'investiture, l'autre ayant quitté le FN pour les LR, et la candidate RN, qui a refusé l'invitation, et le candidat NUPES. Je demandais à cet homme quels étaient les critères de sélection : « ce n'est pas nous, c'est le CSA qui détermine cela en fonction des résultats des dernières élections ». Je lui répondis « qu'aux dernières élections les LR avaient fait 4 % et Reconquête 7,8 % ». Silence, puis : Ah oui ! mais ce ne sont pas celles-là, ce sont les anciennes législatives et là, il était sûr de gagner puisque Reconquête, premier parti de France, avec 126 500 adhérents, n'existait pas. Cela ne les empêche pas de leur refuser la parole ; encore un déni de démocratie ! J'ai quand même réussi à obtenir une interview, mais à ce jour je ne sais pas si elle sera diffusée, ni quand. Et bien qu'on ait promis de me faire parvenir l'enregistrement, je n'ai toujours **rien reçu** !

Enfin, comme beaucoup de candidats, j'ai eu un article sur moi dans la Voix du Nord, journal gauchiste comme la plupart. Et là, ils ont fait fi de mon état de victime du Bataclan, mais ont insisté sur le fait que j'habitais en Belgique pour des raisons fiscales, ce qui est complètement faux, puisque j'ai acheté ma maison il y a 15 ans pour de simples raisons de coût, que j'étais fiché S et que j'avais déclaré suite à l'attentat de Brenton Tarrant que je n'étais qu'à moitié satisfait puisqu'il avait tué 49 musulmans alors qu'eux en

avaient tués rien qu'au Bataclan 98 ! Merci donc à ce journal gauchiste que tout le monde surnomme « la voix des ploucs ».

Mais vous me connaissez, il m'en faut d'autres pour me décourager. Ce ne sont pas les djihadistes en tout genre qui me font reculer. Ce ne sera pas non plus ces merdias qui me feront baisser les bras ! On n'a pas la presse avec nous ? Pas grave, on se démerde autrement. En tous cas j'estime que j'avais une équipe – que je remercie sincèrement – au top. On a bossé comme des fous, on a fait plein de vidéos pour les réseaux sociaux, les cadres de Reconquête ont été formidables et ont réalisé des vidéos de soutien. On a boîté tous les jours et même sous des trombes d'eau. On s'est rendu dans toutes les manifestations et dans tous les marchés de la circonscription. Encore ce soir on sera là jusque 24 h, et dimanche dans les bureaux de vote. Et on verra bien. Quoi qu'il arrive, on ne sera pas déçu puisque nous avons fait notre maximum dans un temps relativement court.

Donc si je suis au second tour, on rebossera encore une semaine, dans le cas contraire on n'aura aucun regret !

Patrick Jardin